



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Saint Denis, le 07/12/2020

DOSSIER DE PRESSE

DENGUE A LA REUNION Retour de l'Été : Agissons dès maintenant !

Mobilisation des acteurs et de la population,
lancement de la campagne été 2020/2021

PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
La Réunion

**Avec le retour de l'été,
Agissons dès maintenant
contre la dengue.**

**ENSEMBLE
CONTRE LES MOUSTIQUES**

**ÉPIDÉMIE
DE DENGUE
EN COURS**

**CONCOURS
ARTISTIQUE
1^{er} PRIX**
Catégorie
« amateurs »

**MOUSTIK
WARS
EPISODE IV**
LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

GESTE N°1
Je me protège
des piqûres de
moustique

GESTE N°2
J'élimine tout ce
qui peut contenir de
l'eau stagnante

GESTE N°3
Je consulte un
médecin en cas
de symptômes

www.lareunion.ars.sante.fr
@Ensemble contre les moustiques

Prévention, info, conseils
0 800 110 000 Service à appel gratuit
SEULS UN POSTE FIXE

PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
La Réunion

**Avec le retour de l'été,
Agissons dès maintenant
contre la dengue.**

**ENSEMBLE
CONTRE LES MOUSTIQUES**

**ÉPIDÉMIE
DE DENGUE
EN COURS**

**CONCOURS
ARTISTIQUE
1^{er} PRIX**
Catégorie
« professionnels »

GESTE N°1
Je me protège
des piqûres de
moustique

GESTE N°2
J'élimine tout ce
qui peut contenir de
l'eau stagnante

GESTE N°3
Je consulte un
médecin en cas
de symptômes

www.lareunion.ars.sante.fr
@Ensemble contre les moustiques

Prévention, info, conseils
0 800 110 000 Service à appel gratuit
SEULS UN POSTE FIXE

COMUNIQUE DE PRESSE

DENGUE A LA REUNION : Retour de l'Été : Agissons dès maintenant !

Mobilisation des acteurs et de la population, lancement de la campagne été 2020/21

Depuis fin 2017, la dengue circule sur l'île de la Réunion avec l'apparition de vagues épidémiques en période d'été austral. Ainsi, au cours de ces 3 dernières années, plus de 40 000 malades ont été identifiés par le dispositif de surveillance (pour 120 000 infections estimées) entraînant plus de 1 500 hospitalisations et 42 décès.

La circulation de la dengue s'est à nouveau maintenue faiblement durant tout l'hiver austral. La présence d'une co-circulation de 3 sérotypes et le retour de conditions climatiques plus favorables au développement des moustiques laissent craindre l'émergence d'une nouvelle vague épidémique. Afin de remobiliser l'ensemble des acteurs et y compris la population réunionnaise, la Préfecture et l'ARS de La Réunion lancent la campagne de communication « Retour de l'Été : Agissons dès maintenant ! » dont les visuels sont issus des résultats du jeu concours.

Situation de la dengue à La Réunion

En 2020, le dispositif de surveillance estime que près de 40 000 personnes ont contracté la dengue (dont plus de 16 000 résultats positifs reçus à l'ARS), entraînant au moins 779 hospitalisations et 22 décès.

Autour de 10 nouveaux cas par semaine sont actuellement identifiés. Cette situation est similaire aux années précédentes avec le maintien à bas bruit de la circulation de la dengue durant tout l'hiver austral. A cela s'ajoute la coexistence de 3 sérotypes de dengue sur le territoire, dont les sérotypes 1 et 2 à l'origine des vagues épidémiques précédentes, et le sérotype 3 à l'origine de regroupements de cas dans l'Est et de cas isolés dans le Nord. **Ces éléments laissent craindre l'apparition d'une nouvelle vague épidémique dans les mois à venir**, notamment avec le risque potentiel de voir le sérotype 3 se développer à plus grande échelle sur l'île en 2021.

De plus, depuis cette année, la co-circulation de la dengue et la covid-19 fait peser le risque d'une tension dans les hôpitaux en cas de pics épidémiques concomitants des deux maladies. L'ANSES dans un avis du 7 mai dernier, désignait la lutte anti-vectorielle comme une mission essentielle à maintenir en période de circulation de la covid-19, dans le but de soulager le système de santé et de prévenir des éventuelles saturations hospitalières.

Mobilisation des acteurs et de la population

Dans ce contexte, la Préfecture et l'ARS La Réunion ont continué de mobiliser l'ensemble des acteurs (institutionnels, collectivités, associations, grand public, entreprises privées....) et de soutenir la mise œuvre d'actions de sensibilisation durant tout l'hiver austral.

Ainsi, la sensibilisation en milieu scolaire a été maintenue, les secteurs prioritaires pour les interventions de salubrité publique ont été définis puis suivis, et enfin, plusieurs communes ont mené des campagnes de collecte de déchets chez les particuliers. Afin de limiter au mieux la circulation du virus en période hivernale, les équipes de l'ARS ont intensifié leurs interventions autour de chaque cas (périmètre d'intervention élargi, traitement de jour, traitement de nuit, actions de sensibilisation et de prospection au sein des établissements recevant du public), impliquant une mobilisation forte des équipes y compris en période de faible circulation.

Lancement de la campagne « Retour de l'Été : Agissons dès maintenant ! »

Avec le retour de l'Été et de ses conditions plus favorables à la prolifération des moustiques, les autorités lancent la campagne « Retour de l'Été, Agissons dès maintenant contre la dengue ! ».

Pour sensibiliser la population sur l'enjeu de la lutte contre la dengue, un jeu concours a été lancé le 5 novembre auprès d'artistes professionnels et amateurs. L'objectif était la création

d'un visuel artistique en vue de la campagne Retour de l'Été 2020-2021 sur le thème « La dengue et son moustique vecteur de la maladie (le moustique tigre) ».

L'opération a été un véritable succès : 127 artistes (92 amateurs, 35 professionnels) ont su faire preuve d'un réel talent et d'une créativité foisonnante, montrant un réel engagement des Réunionnais pour la lutte contre la dengue. 6 lauréats ont été retenus et se voient offrir des récompenses allant de 100 à 5000 euros. Les deux premières œuvres lauréates font l'objet d'affichages et de diffusions sur les réseaux sociaux et dans les médias. L'ensemble des productions seront mises en valeur sur la page facebook « Ensemble contre les moustiques » dans les mois à venir.

Situation épidémiologique de la dengue

Suite à l'émergence de la dengue en 2017 et à une première vague épidémique en 2018 (6700 cas confirmés, plus de 25 000 cas cliniquement évocateurs estimés, 173 hospitalisations et 6 décès), une seconde vague de plus grande ampleur a été observée à partir de janvier 2019 avec un pic mi-avril à plus de 1600 cas confirmés par semaine (soit environ 3800 cas cliniquement évocateurs estimés par semaine). A partir de mai 2019, le phénomène a connu une décroissance continue conformément aux projections saisonnières, pour revenir à une situation hivernale plus calme, aux alentours d'une dizaine de cas par semaine répartis sur une large partie du territoire. Cette deuxième vague épidémique a eu plus d'impact que la première, plus de 18 000 cas ont été confirmés depuis le début de l'année 2019, soit près de 50 000 cas estimés, et plus de 1900 passages aux urgences ont été notifiés, 617 hospitalisations et 14 décès.

En 2020, la Réunion a de nouveau fait face à une épidémie de dengue d'ampleur similaire à celle connue en 2019, avec un pic à 1600 cas/semaine observé en mai. Près de 16 000 cas ont été biologiquement détectés, pour un total de plus de 40 000 cas estimés selon les projections de Santé Publique France. Plus de 1700 personnes se sont présentées aux urgences, et près de 779 personnes ont dû être hospitalisées. 22 décès ont été dénombrés en lien avec la dengue.

Depuis début 2020

(Données de la Cire OI, Santé Publique France)

- **près de 16 000 cas** autochtones confirmés
- **779 hospitalisations**
- **22 décès**

Au cours de la semaine du 30 novembre au 6 décembre, les cas se situaient à :

- Saint Pierre
- Saint-Paul
- Le Port
- La Possession
- Sainte-Suzanne

Aucun regroupement de cas n'est à ce jour été identifié dans les différents quartiers de l'île.

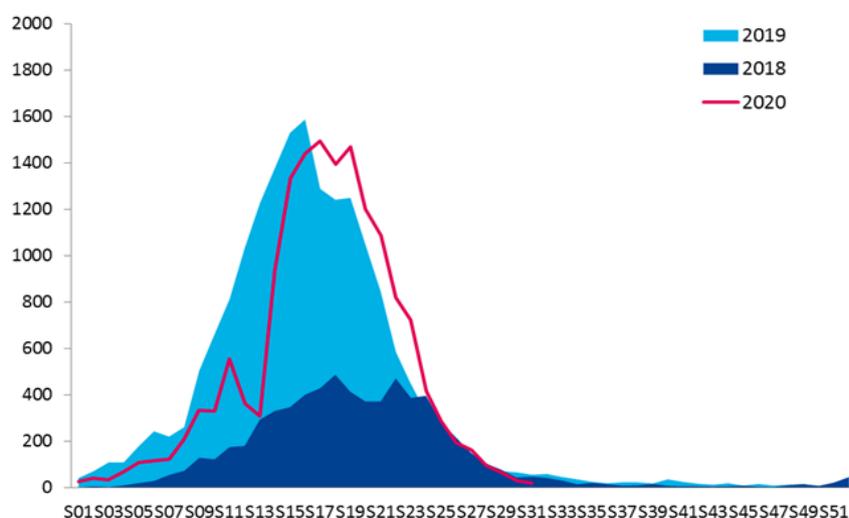
Comparatif des chiffres-clés de la dengue en 2019 et 2020 :

	2019	2020
Cas cliniquement évocateurs	> 55 000	> 40 000
Cas confirmés	18 218	16 011
Cas hospitalisés	620 (3,4%)	779 (4,9%)
Décès	14	22
Dengues secondaires	13	>1 500

Si la première vague épidémique de 2018 a concerné essentiellement l'Ouest de l'île (Saint-Paul ayant été la commune la plus touchée), la deuxième vague de 2019 a surtout impacté les communes du Sud puis de l'Ouest et enfin dans une moindre du Nord de l'île.

En 2020, la dynamique épidémique fut assez similaire à celle observée en 2019, avec un départ massif de l'épidémie dans le Sud, notamment sur la commune de Saint-Louis, et une progression en cours d'années vers l'Ouest. Les arrondissements Nord et Est de l'île restent relativement épargnés par le phénomène épidémique, il n'en demeure pas moins que des foyers ont s'y sont installés, y compris dans l'Est sur les communes de Saint-André et de Saint-Benoit.

Comparatif des courbes des épidémiques ces trois dernières années (nombre de cas par semaine, données Santé Publique France) :



Une co-circulation de virus de la dengue

Il existe 4 sérotypes du virus de la dengue. Une infection par un sérotype confère une immunité contre ce sérotype mais pas contre les autres. Il est donc possible de contracter 4 fois la dengue au cours de sa vie.

Alors que cette épidémie fut considérée depuis son émergence comme une épidémie de dengue de type 2, un second sérotype (de type 1) a été mis en évidence en 2019 chez des personnes revenant de voyage et résidant dans le Sud.

Très rapidement, le sérotype 1 a gagné l'ensemble du territoire et a fini par supplanter le sérotype 2. En 2020, le sérotype majoritaire était le sérotype 1.

Il est à noter qu'un troisième sérotype (de type 3) a été identifié sur le territoire, essentiellement au sein de l'arrondissement Est, avec des identifications épisodiques dans le secteur Nord. Une surveillance renforcée des sérotypes circulant dans l'île est en place en collaboration avec les laboratoires du CHU.

En 2020, plus de 9 % des cas de dengue détectés sont des dengues secondaires (des personnes qui ont contracté la dengue deux fois).

Les 3 sérotypes détectés entre 2019 et 2020 (en nombre de cas, données Santé Publique France) :

	2019	2020
Sérotype 1	103	698
Sérotype 2	762	92
Sérotype 3	2	29
Sérotype NV1/2	4	3
% de cas sérotypés	4,5%	5,1%

Cette situation nouvelle accentue encore davantage le risque épidémique pour 2021. Il est donc important de continuer à se protéger de la dengue même si on a déjà contracté la maladie par le passé, et de consulter son médecin rapidement en cas de signes de la maladie.

Quel risque pour les prochaines semaines ?

Depuis le début de l'épidémie, une mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des acteurs a permis de freiner la circulation du virus et limiter l'ampleur des vagues épidémiques. Cependant, le maintien de la circulation du virus durant l'hiver austral, sa dispersion géographique et la présence de 3 sérotypes laissent craindre une recrudescence du nombre de personnes infectées avec le retour de l'été austral (pluies et chaleur seront à nouveau plus favorables au développement des moustiques).

Aussi, il est vraisemblable que La Réunion connaisse une recrudescence saisonnière du nombre de cas après le retour de l'été austral. La situation de l'île face à la dengue peut aujourd'hui être qualifiée d' « endémo-épidémique » : circulation continue du virus tout au long de l'année avec des recrudescences saisonnières en période pluvieuse. Cette situation est aujourd'hui installée et pourrait concerner l'île sur plusieurs années (Source SPF).

Dans le cadre du dispositif spécifique ORSEC de lutte contre les arboviroses, les niveaux de pré-alerte 2A et 2B ont été activés par le DG ARS respectivement le 28 avril 2017 et le 27 février 2018 et les passages en niveau 3 « épidémie de faible intensité » et niveau 4 « épidémie de moyenne intensité » ont été décidés par le Préfet respectivement le 27 mars 2018 et le 10 juillet 2018.

L'arrivée des conditions climatiques plus favorables au développement des moustiques et la situation épidémiologique actuelle à La Réunion font craindre l'apparition d'une nouvelle vague de dengue dans les mois à venir.

Une forte mobilisation des acteurs

Les interventions de lutte anti-vectorielle

Les équipes du service de LAV de l'ARS La Réunion complétées d'intérimaires se sont vues progressivement renforcées d'agents du SDIS. Au plus fort de l'épidémie en avril :

En 2020 :

- **6 500 zones d'intervention de jour et de nuit.**
- **plus de 150 agents de traitement mobilisés sur le terrain avec le renfort de jusqu'à 50 pompiers et 50 intérimaires,**
- **plus de 50 000 maisons visitées par l'ARS et le SDIS**
- **jusqu'à 2 200 analyses/semaine réalisées par les laboratoires lors du pic épidémique et un taux de positivité de 55 % au plus fort de l'épidémie**

Ces effectifs importants ont permis de poursuivre une stratégie basée sur des interventions systématiques et réactives autour de chaque cas isolé et foyer émergent, complétées dans les zones de circulation virale les plus actives d'actions de salubrité publique et de sensibilisation du public portées par les collectivités et les associations.

Les interventions de l'ARS sur le terrain sont complétées par la distribution gratuite de répulsifs auprès des publics cibles les plus fragiles (personnes ayant contracté la dengue, enfants en bas âge, femmes enceintes, personnes âgées).

Un pilotage et une coordination par la Préfecture avec l'appui des communes

Depuis le passage en niveau 3, le dispositif est piloté par le Préfet sous commandement de son centre opérationnel de la préfecture, en concertation étroite avec l'ARS. Des réunions de coordination en préfecture et dans les sous-préfectures sont organisées très régulièrement.

Les communes assurent en lien avec les intercommunalités en charge des déchets, la réalisation d'opérations de nettoyage de quartiers :

- nettoyage de l'espace public et des ravines,
- identification et élimination des dépôts sauvages,
- interventions en porte-à-porte de sensibilisation et d'élimination des gîtes larvaires,
- collecte renforcée des déchets et encombrants,
- sensibilisation et communication, etc...

Les communes ont pu recruter des personnes en Parcours Emplois Compétences (emplois aidés) pour faciliter cette intervention.

Pour rappel, un arrêté de mesures d'urgence s'impose à tous, prescrivant notamment l'entretien régulier des bâtiments et des terrains, mais également l'autorisation des services d'intervention (ARS et services communaux) à pénétrer sur le domaine privé...

Les collectivités toujours actives sur l'espace public et dans les jardins des particuliers

Durant l'hiver austral, les collectivités ont eu à cœur de maintenir leurs actions dans la lutte contre la dengue en montant des opérations « Vid fond de cour » ou « Met'Prop ». C'est le cas notamment des communes de Saint-Paul, Le Port et de Sainte-Suzanne. Les services l'ARS sont partenaires de ces actions en formant les médiateurs communaux et en apportant parfois un accompagnement de terrain, gage du partenariat commune-ARS pérenne et efficace. Ces opérations vont se poursuivre sur l'ensemble du territoire réunionnais dans les semaines et mois à venir.

La lutte contre la dengue

L'arrivée de l'été et ses conditions climatiques (chaleur, pluie) sont plus favorables au développement des moustiques. Ces derniers pondent dans de petites collections d'eau stagnante et se forment des gîtes larvaires.

Pour lutter contre la dengue, il est indispensable d'éliminer les gîtes larvaires, c'est-à-dire tous les récipients susceptibles de contenir de l'eau autour de nos habitations, sur le domaine publics et les lieux de travail, qui favorisent leur développement.

Cependant, pour être efficaces, ces mesures doivent s'accompagner d'une protection contre les piqûres de moustiques, pour soi et ses proches. La mise en œuvre des gestes de prévention permettent d'éviter de contracter la maladie mais aussi de la transmettre.

- **Des gestes simples à mettre en œuvre au quotidien :**
 - Se protéger des piqûres de moustique (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs, diffuseurs), et continuer à se protéger même malade pour ne pas contaminer son entourage
 - Eliminer les récipients en eau autour de son habitation (vider soucoupes et petits objets pouvant contenir de l'eau, vérifier l'écoulement des gouttières...)
 - Eliminer les déchets pouvant générer des gîtes larvaires
 - Respecter les jours d'enlèvement des déchets et encombrants
 - Couvrir les réservoirs avec un tissu ou une moustiquaire, et abriter les pneus
- **Consulter un médecin en cas d'apparition des symptômes :** apparition brutale de fièvre éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements ou fatigue.

Les gestes de prévention réalisés par tous peuvent permettre de limiter des co-infections dengue/covid-19 susceptibles d'affaiblir les personnes fragiles, et préserver le système de santé mobilisé actuellement sur l'épidémie de la covid-19.

Focus : Les mesures de prévention les plus efficaces

- **utiliser des produits répulsifs**

L'utilisation des produits répulsifs est l'une des mesures les plus sûres pour lutter contre la propagation de la dengue. Ces répulsifs cutanés sont à appliquer sur toutes les parties du corps non couvertes, lors d'activités en extérieur, surtout le matin et le soir, les périodes de plus forte activité du moustique. La durée de la protection varie de 4 à 8 heures. Des produits spécifiques sont réservés pour l'enfant et la femme enceinte. Votre pharmacien pourra vous conseiller sur l'utilisation des répulsifs et les mesures de protection individuelle.
- **porter des vêtements longs et couvrants**

Il est très fortement recommandé de porter des vêtements clairs et couvrants (manches longues, pantalons, chaussures fermées) pour se protéger, surtout le matin et le soir. Ces vêtements peuvent également être imprégnés par spray ou trempage dans une solution insecticide (perméthrine).
- **installer des moustiquaires**

La moustiquaire de lit constitue une barrière efficace pour les personnes contraintes d'être alitées en journée et notamment les nouveaux nés. L'emploi de moustiquaires de berceau constitue ainsi le moyen prioritaire de protection pour ces jeunes enfants. Des moustiquaires peuvent également être posées sur les fenêtres et les portes pour une meilleure protection à l'intérieur des habitations aux périodes d'agressivité du moustique (le matin et le soir).

Une nouvelle campagne de lutte contre la dengue

Résultats du jeu concours « Retour de l'été, Agissons dès maintenant contre la dengue », pour la campagne ETE 2020/2021

La préfecture et l'ARS La Réunion ont proposé cette année le lancement d'un jeu concours artistique visant la production d'un support visuel (dessin, sculptures, tableaux, photos...) sur le thème : « La dengue et son moustique vecteur de la maladie (le moustique tigre) ». En plus de faire appel à la créativité des Réunionnais, ce jeu concours avait pour vocation d'amener la réflexion sur le pouvoir de chacun d'agir sur son environnement et de lutter activement contre la propagation de la dengue et donc des moustiques.

Le concours lancé le 5 novembre était ouvert à 2 catégories de personnes :

- **catégorie professionnelle** : les artistes professionnels
- **catégorie amateurs qui intègre tous les publics** : particuliers, scolaires, associations, entreprises privées...

Les récompenses distinctes de 100 à 5 000 euros sont remises aux trois premiers de chaque catégorie. En plus de ces récompenses, les 2 premières œuvres lauréates ont été retenues pour la campagne de communication Retour de l'Eté 2020/2021.

Le jeu concours a vu la participation de 127 artistes (92 amateurs, 35 professionnels) qui ont tous su faire preuve d'un réel talent et d'une créativité foisonnante.

Les lauréats du jeu concours qui voient leur œuvre retenue dans le cadre de la campagne :

- **Catégorie Amateur** : L. PHILEAS
- **Catégorie Professionnels** : C. RALAISA

Les deux œuvres lauréates font l'objet d'affichages et de diffusions sur les réseaux sociaux et dans les médias. Par ailleurs, l'ensemble des productions seront mises en valeur, notamment sur la page facebook « Ensemble contre les moustiques » dans les mois à venir.

Lancement d'une nouvelle campagne de communication

Au vu du risque de reprise épidémique en été, la préfecture et l'ARS lancent une nouvelle campagne de communication grand public pour sensibiliser aux 3 mesures de prévention indispensables pour lutter contre la dengue, mises en avant par les 2 œuvres des lauréats du jeu concours :



La campagne de communication se décline aux mois de décembre et janvier comme suit :

- Une campagne d’affichage sur toute l’île
- Des affiches diffusées après des partenaires dans toutes les communes,
- Une campagne internet sur les sites des principaux médias
- Une campagne sur les réseaux sociaux de la préfecture, de l’ARS et Ensemble contre les moustiques

**Retrouvez les supports de communication
sur les sites internet ARS et de la préfecture :**

<https://www.lareunion.ars.sante.fr/situation-de-la-dengue-a-la-reunion-0>

Les associations citoyennes au plus près des quartiers, relai essentiel des messages

De plus en plus de collectifs ou associations de citoyens se montent spontanément dans le but de nettoyer leurs quartiers et/ou leur environnement. L’ARS La Réunion continue de proposer à ces associations, des sessions de sensibilisation à l’écologie du moustique, les situations propices à sa prolifération et les méthodes de lutttes existantes, ainsi qu’un accompagnement dans le montage de leur projet de résorptions de dépôts sauvages.

Les collectifs ou associations qui n’auraient pas été contactées et désireuses de suivre cette sensibilisation peuvent en faire la demande à l’adresse suivante: ars-reunion-kassmoustik@ars.sante.fr

Les entreprises réunionnaises mobilisées dans la lutte

En 2019, la Préfecture et l’ARS La Réunion ont lancé la démarche de communication engageante auprès des établissements privés volontaires afin d’inciter et de valoriser les gestes de prévention auprès des réunionnais, même sur leur lieux de travail.

Depuis, plus de 60 établissements (entreprises, représentant plusieurs milliers de salariés) se sont engagés auprès des autorités dans cette démarche de communication engageante et ont été signataires d’une charte d’engagement, s’inscrivant dans une démarche durable de prévention et de changements des comportements.



En 2020, cette opération est reconduite, avec la poursuite de l’accompagnement des entreprises signataires et la sensibilisation de leur salariés, et la signature de nouveaux partenariats.

La charte d'engagement :

Ce partenariat prévoit une charte d'engagement de l'établissement et l'affichage de cet engagement par apposition d'un autocollant « Ici établissement engagé » visible des personnes fréquentant l'établissement.

En signant la charte d'engagement, les organismes volontaires s'engagent à :

- préserver la santé de leurs personnels et de leurs visiteurs (élimination des gîtes larvaires et mise à disposition de répulsifs pour les personnels exposés),
- informer et relayer les campagnes de communication,
- faciliter les interventions des équipes d'intervention de lutte contre la dengue.

MON ÉTABLISSEMENT EST ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA DENGUE

Au mois d'avril 2019, la dengue a atteint son pic épidémiologique avec plus de **1300 cas confirmés par semaine** ! La mobilisation de chacun d'entre nous est donc essentielle pour lutter contre la propagation du virus sur notre île.

Nous vous invitons à agir concrètement dans la lutte contre la dengue par le biais de cette opération **qui engage chacun d'entre vous**.

COMMENT PARTICIPER ?

- ✓ Je signe la charte d'engagement,
- ✓ J'appose le sticker sur la vitrine de mon établissement,
- ✓ J'accepte que l'ARS communique sur mon engagement via les réseaux sociaux,
- ✓ J'applique les bons gestes pour montrer l'exemple,
- ✓ Je relais la communication de la page Facebook Ensemble contre les moustiques,
- ✓ Je m'engage à sensibiliser mon personnel et les personnes qui fréquentent mon établissement.

Logos : France, ARS, ANRS

LES BONS GESTES

- J'élimine l'eau stagnante dans et à proximité de mon établissement,
- Je me protège des piqûres de moustiques et j'encourage les personnes fréquentant mon établissement à en faire de même,
- Je sais qu'en cas de symptômes de la dengue (forte fièvre, maux de tête, douleurs musculaires et/ou articulaires et sensation de fatigue intense), il est impératif de consulter son médecin,
- Je véhicule les messages de prévention,
- J'affiche cet engagement en collant le sticker dans un endroit visible et passant.

LA MOBILISATION DE CHACUN D'ENTRE NOUS EST ESSENTIELLE !

Pour tout savoir sur la situation de la dengue à La Réunion, rendez-vous sur :

- Page Facebook **Ensemble contre les moustiques**
- Twitter du **Prefet de La Réunion**
- Site internet de l'ARS : www.socan.indein.ars.sante.fr/

Logos : France, ARS, ANRS

Contact presse:

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974